

L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION
DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS



Annonces de compressions

Exit la réglementation du prix du livre. Cafouillages autour de l'achat des livres pour les bibliothèques scolaires et du programme Culture à l'école. Les écrivains ont-ils raison de s'inquiéter ?

..... PAGE 3

Chez les libraires

Les librairies du Québec ne sont certainement pas les seules à être confrontées aux difficiles mutations du marché. Un peu partout, on assisterait à un recul de fréquentation et à une diminution du panier moyen de dépense. Or, sur deux plans, la situation est particulièrement délicate au Québec.

..... PAGE 5

Entrevues

Mélikah Abdelmoumen
l'écriture-action / 8

Pierre Samson
une coop pour les écrivains / 16

Au lieu de l'écriture

Martin Winckler / 11



Les pour et les contre des tempêtes solaires

Le 12 septembre dernier, Radio-Canada nous apprenait que deux tempêtes solaires se dirigeaient vers la Terre. Comme on n'appréhendait aucune conséquence grave à ces orages magnétiques, les médias, pour donner du piquant à la nouvelle, ont rappelé qu'en juillet 2012, une gigantesque éruption solaire avait manqué de peu notre planète. On l'avait échappé belle, semble-t-il, puisque la tempête aurait pu perturber tous les circuits électriques à travers le monde et, selon la NASA renvoyer notre civilisation au 18^e siècle. Voilà pour les contre, me direz-vous.

Et les pour ? Eh bien, ils découlent des contre : revenir au 18^e siècle, ça ne vous fait pas rêver ? Nous retournerions aux débuts du droit d'auteur dont l'émergence, nous rappelle Wikipedia, est liée à l'amélioration des techniques de reproduction des écrits (oui, oui, vous avez bien lu, quoique, de nos jours, on se soit « habitué » à ce que la dite amélioration serve à dépouiller les auteurs) et à la reconnaissance de l'unité fondamentale de l'auteur et de l'œuvre (alors que les exceptions pédagogiques incluses aujourd'hui dans la nouvelle *Loi sur le droit d'auteur* permettent aux utilisateurs d'avoir accès gratuitement aux œuvres sans l'accord de leurs créateurs, ni compensation pour ceux-ci).

Mais comme la tempête solaire ne nous a pas frappés de plein fouet, c'est avec la réalité que nous devons continuer de composer, une réalité où l'UNEQ poursuit ses démarches pour améliorer les conditions socioéconomiques des écrivains et promouvoir la littérature québécoise.

En septembre et en octobre, une équipe de l'UNEQ rencontre des délégués de l'ANEL en présence de représentants du ministère de la Culture et de la SODEC pour discuter de cinq sujets choisis par les deux associations : la situation du livre au Québec, les pratiques contractuelles, le numérique, la reddition de compte et la définition d'auteur. Ces rencontres ont été organisées par le ministère de la Culture à la suite de l'échec de la « démarche de réflexion » menée en 2009 par le comité L'Allier avec les associations d'artistes régies par la *Loi sur le statut de l'artiste 32.1 et 32.01* et qui n'a eu d'autre résultat que de déplaire à tous les artistes qui y avaient participé. Notre équipe est composée du directeur général, Francis Farley-Chevrier, de la secrétaire-trésorière, Suzanne Aubry, de notre conseillère juridique, Véronique Roy, de Geneviève Lauzon comme observatrice, et de moi-même. Un rapport rendra compte des discussions et sera remis à la ministre en décembre prochain. À suivre.

De plus, notre conseillère juridique, Véronique Roy, mandatée par le DAMIC a élaboré une contre-proposition de contrat pour la Fabrique culturelle qui sera soumise sous peu à Télé-Québec. D'ici à ce qu'une entente soit conclue, l'UNEQ déconseille toujours à ses membres de signer le contrat proposé par La Fabrique estimant que celui-ci ne respecte pas leurs droits.

Par ailleurs, en collaboration avec le laboratoire NT2 de l'UQAM dirigé par Bertrand Gervais, l'UNEQ met actuellement au point une application mobile qui permettra à ses abonnés de consulter une anthologie virtuelle de courts textes littéraires inédits et écrits par des écrivains et des écrivaines québécois. Cette application innovatrice devrait être lancée cet hiver.

Nous continuons également nos efforts de réseautage international. Je participerai donc fin octobre à Séoul au congrès annuel de l'IFRRO (regroupant près de 180 sociétés de gestion) ainsi qu'à la rencontre de l'International Authors Forum où je présenterai l'UNEQ, ses mandats et les enjeux auxquels elle fait face.

Quant à ce qui se passe à Montréal, vous avez sans doute remarqué qu'il y a de plus en plus d'activités ouvertes au grand public à la Maison des écrivains. L'offre aux membres d'utiliser gratuitement une fois par année une des pièces de la Maison rencontre beaucoup de succès. Les lancements et ateliers de toutes sortes s'y multiplient et, cette année, le Festival international de la littérature a même élu domicile chez nous pour la durée de l'événement.

Nous nous sommes également attaqués à notre déficit structurel au cours d'un lac à l'épaule en juin dernier où nous avons passé en revue tous les postes budgétaires. Cette rencontre du conseil d'administration a été très fructueuse et a permis de cibler des priorités et par conséquent d'imaginer des mesures qui nous permettraient d'équilibrer nos finances sans diminuer la qualité de nos services aux membres. (Tiens, j'ai déjà entendu cela...). Nous vous les présenterons à l'Assemblée générale en décembre prochain.

Bon automne !

Danièle Simpson



UNEQ

Union des écrivains et des écrivaines québécois

Conseil d'administration

Danièle Simpson, présidente
André Roy, vice-président
Suzanne Aubry, secrétaire-trésorière
Mylène Bouchard, administratrice, représentante des régions
Élise Desaulniers, administratrice
Sylvie Desrosiers, administratrice
Sylvain Dodier, administrateur

Comité de rédaction

Jean-François Caron, rédacteur en chef
Ève Boissonnault, Sylvain Dodier,
Bertrand Laverdure, Maya Ombasis

Couverture

France Tardif

Conception graphique

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal
(Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca
www.litterature.org
www.luniquejournal.wordpress.com
www.phare.uneq.qc.ca
facebook.com/LuniqueJournalDeLUneq/

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.
Dépôt légal : 4^e trimestre 2014



Une nouvelle consultation, qui a lieu douze mois après le début de la Commission parlementaire sur le prix réglementé du livre, doit servir à trouver des idées pour aider les librairies.

Annonces de compressions

IMPACTS SUR LE MILIEU DU LIVRE

Annonces de compressions. *Exit* la réglementation du prix du livre. Cafouillages autour de l'achat des livres pour les bibliothèques scolaires et du programme Culture à l'école. Les écrivains ont-ils raison de s'inquiéter ?

Sylvain Dodier

Le 3 juillet dernier, dans un message adressé au milieu culturel, **Stephan La Roche**, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), remerciait le gouvernement du Québec et la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, **Hélène David**, pour l'augmentation du budget du CALQ. Du même souffle, il annonçait d'autres bonnes nouvelles : le financement de la stratégie numérique, la confirmation du programme Mécénat Placements Culture et la pérennisation des budgets affectés au développement et au rayonnement international. L'avenir semblait prometteur !

Non au prix réglementé

Au même moment ou presque, cependant, Madame David rejetait l'idée du prix unique du livre qui faisait l'unanimité dans le milieu littéraire, y préférant une nouvelle consultation d'une durée imprécise menée par son adjoint parlementaire et député de Sherbrooke, Monsieur **Luc Fortin**. Cette nouvelle consultation, qui a lieu douze mois après le début de la Commission parlementaire sur le prix réglementé du livre, doit servir à trouver des idées pour aider les librairies.

..... suite en page 4

Oui aux rencontres entre écrivains et éditeurs

Les premiers pourparlers officiels au Québec entre écrivains et éditeurs, mis en marche par le précédent gouvernement sous l'égide du MCCQ, commenceront fin septembre. Il s'agit d'une démarche de longue haleine entamée il y a déjà plus de deux ans et qui franchira une étape déterminante avec la tenue de quatre rencontres qui auront lieu entre le 25 septembre et le 23 octobre.

Cafouillages

Le 13 août dernier, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) émettait un communiqué de 11 lignes pour annoncer la fermeture de tous ses bureaux régionaux le 15 août 2014. Ce fut le début d'une longue saga entourant l'avenir du programme Culture à l'école, saga qui n'est pas terminée.

Ce programme, financé conjointement par le MELS et le MCCQ et géré jusqu'à tout récemment par les directions régionales du MELS, est devenu administrativement bicéphale. Le volet « sorties scolaires » est dorénavant géré par les directions régionales du MCCQ alors que les volets « artistes et écrivains à l'école » et « projets avec les organismes culturels » sont maintenant sous la responsabilité des soixante-douze commissions scolaires. Soixante-douze manières d'appliquer les modalités nationales qui, au moment d'écrire ces lignes, ne sont toujours pas connues.

Madame Dupont, responsable de la Direction formation générale des jeunes du MELS, a adressé une lettre en date du 4 septembre aux directions des commissions scolaires où elle tentait de clarifier la situation. Une tâche difficile puisque, de son propre aveu, la réorganisation n'est pas finie et « (...) le partage des responsabilités et certaines modalités de gestion seront ajustés », dans des délais qu'elle ne précise pas. Elle ajoute, sans jamais confirmer que les budgets doivent impérativement être protégés, que « (...) d'ici peu, vous serez informé de l'enveloppe maximale qui peut être allouée à votre commission scolaire ». Les commissions scolaires ont-elles compris quelle était la ligne directrice ? On peut en douter.

Le ministre Bolduc n'a rien fait pour clarifier la situation. Alors qu'il reconnaissait publiquement l'importance de la lecture et s'engageait catégoriquement à rétablir le budget de 15 millions de dollars dévolu annuellement aux bibliothèques scolaires, il écrivait sur un ton passablement adouci aux présidents des commissions scolaires le 28 août

dernier : « (...) je m'attends à ce que chaque commission scolaire injecte (...) ». Mais une attente, est-ce une exigence ? Le ministre concluait sa lettre de façon pour le moins étonnante en ajoutant : « Les modalités de reddition de comptes à l'égard de cette mesure vous seront transmises d'ici la fin de l'année scolaire ». On ne voit pas comment ces modalités, transmises en fin d'année scolaire, pourraient avoir une quelconque influence sur l'utilisation actuelle des budgets...

La direction de l'UNEQ ainsi que plusieurs élus de son conseil d'administration tentent depuis des semaines, tant au niveau national que régional, d'obtenir des réponses claires ainsi que des engagements précis et écrits. Au moment d'écrire ces lignes, l'UNEQ n'avait pas encore reçu confirmation du montant du budget ni de son caractère ciblé.

Les écrivains ont-ils raison de s'inquiéter ?

Disons que ce n'est pas la *Loi sur le droit d'auteur*, avec ses exceptions pédagogiques non rémunérées qui pourra les rassurer, ni l'efficacité de la *Loi sur le statut de l'artiste* qui les régit, ni les nouvelles attaques contre l'exemption fiscale dont ils bénéficient sur leurs droits d'auteur, ni la fragilisation du programme Culture à l'école qui en aide plusieurs à gagner leur vie en restant écrivains. Alors ?

Alors il ne faut surtout pas être dupes quand on nous parle de compressions nécessaires, de justice sociale qui passe par une diminution de l'aide fiscale aux écrivains. Des voix s'élèvent aussi pour parler d'autres nécessités : celle de **Léo-Paul Lauzon**, par exemple, qui nous rappelle dans son livre *L'autre déséquilibre fiscal*, que les entreprises québécoises paient 42 % moins d'impôts aujourd'hui qu'au début des années 1970 bien que leurs bénéficiaires aient triplé et que le simple contribuable, lui, a vu son impôt sur le revenu quadrupler et ses taxes augmenter de 45 %.

L'avenir est aux compressions, nous pouvons en être certains, le gouvernement l'a déjà annoncé : 3,2 milliards à trouver. Comment l'exercice sera-t-il mené ? Nous le saurons très bientôt.

Il ne faut surtout pas être dupes quand on nous parle de compressions nécessaires, de justice sociale qui passe par une diminution de l'aide fiscale aux écrivains.



Chez les libraires

La consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques n'a certainement pas apporté les changements escomptés par le milieu du livre, mais les maints efforts du mouvement Sauvons les livres et de la Table de concertation du livre ont mis en lumière les difficultés vécues par les librairies indépendantes du Québec.

Jean-François Caron

Les librairies du Québec ne sont certainement pas les seules à être confrontées aux difficiles mutations du marché. Un peu partout, on assisterait à un recul de fréquentation et à une diminution du panier moyen de dépense. Or, sur deux plans, la situation est particulièrement délicate au Québec. D'abord parce que le marché québécois, on le sait, est réduit. Chaque client de moins, chaque livre qui n'est pas acheté pèse plus lourd dans la balance que dans un marché plus vaste comme ceux des États-Unis ou de la France. Mais ce qui rendra la situation de nos libraires si préoccupante, de l'œil d'un écrivain, c'est qu'ils sont la pierre angulaire de toute une littérature – notre littérature – qui a besoin de ce soutien pour exister.

Et sur quoi repose-t-il, ce pilier de papier ? Selon **Katherine Fafard**, directrice générale de l'Association des libraires du Québec (ALQ), on trouverait actuellement 220 librairies indépendantes dispersées sur tout le territoire de la province, parmi lesquelles 190 seraient agréées. Cela représenterait approximativement 1500 employés.

Le tableau est le suivant : depuis 2001, partout au Québec, le nombre de libraires a fluctué de façon importante. Certains commerces ont vu le jour – 19 en tout, pour une moyenne de 1,4 par année. Au cours de la même période, toutefois, ce sont 41 librairies qui ont dû fermer leurs portes, dont 39 au cours des sept dernières années, avec des saignées particulièrement importantes en 2010 (-7), 2012 (-9) et 2014 (-7). Notons qu'il reste encore un trimestre avant la fin de cette année... et que selon l'ALQ, deux pourraient encore fermer leurs portes avant 2015.

La problématique est encore plus critique dans les régions. Car si le marché québécois est restreint, celui des régions est au mieux anémique et les effets sont désastreux : les régions excentrées accuseront 46 % de toutes les fermetures tout en ne profitant que de 21 % des ouvertures.

Et le plus inquiétant sera probablement, toujours du point de vue de l'écrivain, que les lecteurs vivant loin des grands centres n'ont pas toujours accès à une solution de

rechange... Sinon quelques grandes surfaces (on connaît leur offre réduite en ce qui a trait à la littérature québécoise) et la commande en ligne (faut-il rappeler que dans certaines régions pas si lointaines, l'accès à Internet est aussi difficile que de trouver un médecin de famille ?).

Pour les libraires qui subsistent, les défis sont nombreux. D'abord, la qualification des employés est un enjeu important : le livre ne peut pas se vendre comme n'importe quelle denrée ordinaire, et il n'est pas aisé de trouver les passeurs passionnés qui sauront satisfaire les besoins des lecteurs, et éventuellement prendre la relève. C'est d'ailleurs un facteur pesant lourd dans plusieurs cas de fermetures récentes : trouver celui ou celle qui saura reprendre le flambeau.

Il ne s'agit toutefois pas du seul écueil à contourner quand on est libraire en région. Katherine Fafard précise que la présence des grandes surfaces, contrairement à Montréal (où elles se sont plutôt éloignées, établies en bordure de la ville ou en banlieue), fait mal aux librairies indépendantes. Selon elle, il serait aussi plus difficile d'y proposer un nombre intéressant d'activités : « Les auteurs, animations, et lancements ne s'y rendent pas souvent. »

À cela s'ajoutent les problèmes financiers : il semblerait que les loyers des centres d'achats, où se trouvent souvent les librairies en région, sont en constante augmentation. Katherine Fafard a son hypothèse : « Les promoteurs cherchent souvent une bannière à offrir à leur population. »

La loi sur le prix réglementé du livre n'aurait sans doute pas effacé tous les obstacles que doivent surmonter les libraires. Des librairies françaises éprouveraient actuellement des difficultés malgré la loi Lang (Loi relative au prix du livre votée en 1981) ; un sénateur français, **Robert Navarro**, relevait récemment ces inquiétudes au Sénat français : « Parmi les différents circuits de vente, c'est la librairie qui chute le plus (- 6,5 %), contre - 5 % pour les grandes surfaces culturelles, tandis que les ventes en ligne progressent ».

Or, comme elle a aidé les libraires français à consolider leur fond de commerce, la loi sur le prix réglementé du livre aurait pu permettre aux nôtres de souffler, le temps de mettre en place des initiatives originales pour affronter les actuels défis et s'adapter aux rigueurs du nouveau marché virtuel. Parmi celles qui sont déjà en place on compte, du côté des Libraires Indépendants du Québec (LIQ), le site transactionnel *leslibraires.ca* ; de celui de l'ALQ, l'initiative *lirevoustransporte.com*, qui reprend du service cet automne.



Une librairie en marge

SONIA COTTEN

Nord-Ouest
du Québec

Dans toutes les régions du Québec, les libraires sont confrontés à des défis de taille. Les solutions ne sont pas souvent évidentes. Quand ce n'est pas la fermeture qui guette, il faut parfois imaginer des alliances inédites. C'est ce qu'a choisi l'ancien propriétaire de la librairie En Marge, à Rouyn-Noranda.

La librairie En marge était un endroit très sympathique, avec du café, du thé, un accès à Internet, des lancements de livres et un propriétaire extra, Stéphane Dupuy. Même pas un gars du Québec. Mais un fou des livres et un professionnel connaissant très bien notre littérature.

L'équipe de La Fontaine des arts a donc, récemment, acheté la librairie En marge. Comme dirait Desjardins : « *Freaker pas, là, freaker pas...* » La Fontaine des arts est un endroit fabuleux tenu par des gens aussi compétents que débrouillards et impliqués dans le développement culturel de l'Abitibi-Témiscamingue. Et il y a des expositions et des vernissages qui, ma foi, sont toujours agréables.

Le marché de la vente du livre a chuté de 4 % l'an dernier au Québec et la compétition provenant des grandes surfaces fait mal aux librairies

Il s'agit ici d'une vraie poignée de main honnête, venant de deux intervenants culturels importants de Rouyn-Noranda, qui assurent ainsi dans une relation gagnant-gagnant la pérennité de deux entreprises fondamentales pour le centre-ville et les artistes de Rouyn-Noranda, rayonnant sur toute l'Abitibi-Témiscamingue.

indépendantes. Nous connaissons le dossier. Mais Denis Bureau, proprio de La Fontaine des arts – et, dorénavant, de la librairie n'est pas inquiet de la situation difficile du livre, et affirme qu'elle « s'intégrera très bien avec nos autres activités de matériel d'artiste, de galerie d'arts, d'infographie et de reprogrammation en plus d'héberger l'Atelier les Mille Feuilles. Il s'agit d'un ajout stratégique pour nous qui nous permettra d'optimiser nos locaux. Ce qui faisait mal à En marge, c'était les frais fixes, mais chez nous ils seront supportés par plusieurs activités ».

Il n'y a pas lieu de s'offusquer. Il s'agit ici d'une vraie poignée de main honnête, venant de deux intervenants culturels importants de Rouyn-Noranda, qui assurent ainsi dans une relation gagnant-gagnant la pérennité de deux entreprises fondamentales pour le centre-ville et les artistes de Rouyn-Noranda, rayonnant sur toute l'Abitibi-Témiscamingue.

La Fontaine des arts travaille à réaménager ses locaux pour implanter la librairie. Dans les premiers mois d'activité, le libraire et ancien propriétaire de En marge, Stéphane Dupuy, restera en place afin d'assurer la transition.

Évidemment, l'ancien propriétaire est tout de même triste d'avoir dû abandonner son bébé. Selon lui, ce qui lui a fait le plus de mal, financièrement et moralement, c'est le manque de soutien des

institutions publiques, particulièrement de la bibliothèque municipale.

Et finalement, le prix du loyer : il était appelé à doubler (il avait négocié le bail avant le boom immobilier de la région, il y a 10 ans) et ç'aurait été le salaire du libraire qui aurait sauté... Dans plusieurs villes

au pays, aux États-Unis aussi, les prix de location forcent les librairies à fermer.

Par contre, il est très content d'avoir atterri dans un endroit où les propriétaires sont chaleureux et où l'ambiance est sympathique, axée sur le développement culturel et artistique durable. Qui plus est, dans cet édifice qui loge quelques organismes/entreprises, Stéphane Dupuy croit qu'il va se créer une synergie intéressante – on parle de La Fontaine des arts, la librairie, Le Canapé (boîte de graphisme qui commence à faire de l'édition) et L'Atelier les Mille Feuilles (centre d'artistes voué à la production et à la diffusion de l'art imprimé en Abitibi-Témiscamingue). Comme quoi il y a des histoires qui finissent bien...

Dans plusieurs villes au pays, aux États-Unis aussi, les prix de location forcent les librairies à fermer.

ANNE BRIGITTE RENAUD

Enjeux du monde des lettres, des livres et de l'oralité en Estrie

En prévision des États généraux sur les arts et la culture de 2015, le Conseil de la culture de l'Estrie avait invité **Kelly Hill**, spécialiste dans l'application des méthodes de recherche en sciences sociales au secteur des arts. Devant la communauté artistique, le chercheur a tracé un portrait de la situation des artistes sherbrookoïses et dégagé les liens possibles entre la fréquentation des arts et le bien-être individuel. Les statistiques présentées par Hill ont fait naître chez moi une soif de chiffres, qui a lancé mes doigts sur le clavier à la recherche d'autres témoignages.

Qui sont les écrivains et écrivaines du Québec ?

Des études de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec ont répondu à quelques-unes de mes questions, mais, en tant membre du comité Trans-Québec, les statistiques d'occupation du territoire québécois par les écrivaines et les écrivains ont retenu mon attention. En 1986, neuf ans après la fondation de l'UNEQ, la vie littéraire est concentrée à Montréal : 74 % des écrivaines et des écrivains du Québec y résident. Au cours des années, la population écrivaine se disperse pour atteindre 50 % en 2003 et 44 % en 2010. Le reste, c'est nous, les régions !

En dehors des pannes d'inspiration (!), quels sont les problèmes que nous rencontrons en région ? Sont-ils les mêmes qu'à Montréal ? En 2007, un sondage auprès des membres de l'AAAE avait conclu que, grâce notamment aux nouveaux moyens de communication, les écrivaines et écrivains de l'Estrie ne considéraient pas être défavorisés par rapport à leurs collègues de Montréal ou de Québec. En est-il toujours de même en 2014 ? Vivre en région est un choix qu'on fait pour de multiples raisons. Bien que trop souvent sans contact les uns avec les autres, nous formons une communauté qui a ses propres besoins. Il nous appartient de les nommer haut et fort.

Estrie

Occupation du territoire québécois par les écrivaines et les écrivains

	2003	2010
Montréal	50 %	44 %
Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie	17 %	21 %
Québec	12 %	16 %
Autres régions	20 %	20 %

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec

États généraux du Conseil de la culture de l'Estrie : faites entendre votre voix

Les États généraux se tiendront en 2015. Meilleur arrangement, plus grande collaboration entre les milieux artistiques et culturels de la région et les autres secteurs socioéconomiques sont parmi les objectifs du projet. Nous, écrivaines et écrivains, devons faire entendre notre voix lors de cet exercice. Quelle est votre rêve ? Quels sont vos idées sur la vie littéraire possible en Estrie ? Le prochain chantier des États généraux cherche des actions concrètes. Quelles sont les actions que vous aimeriez mettre en avant ?

Et la conférence de Kelly Hill ?

Au-delà des chiffres exposés, l'écrivaine **Ginette Bureau**, ancienne présidente de l'AAAE et ma prédécesseure au poste de déléguée, m'a confié après la conférence être fière d'appartenir à un groupe social dont le travail joue un rôle sur la santé et le bien-être de nos contemporains.

DÉNYS BERGERON

Désenchantement

On se souviendra peut-être qu'en mars dernier, j'avais clairement dit que des écrivains se prêteront à une mise en lecture de leurs textes dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Eh bien, patate, comme frappé par le *fatum*, tout est tombé à l'eau, ainsi que le rapportait **Jean-François Caron** dans l'édition de juin. En effet, à la rencontre du comité Trans-Québec à Magog, j'avais fait part d'une bien triste nouvelle que j'avais longuement détaillée. Pour rappel, les acteurs, aguerris par une formation de toute une journée auprès d'un lecteur professionnel, en plus d'avoir tenu des séances de gymnastique labiale, étaient fin prêts. Ne restait que la formalité des invitations officielles. Le 1^{er} avril, quelle coïncidence, la nouvelle tombe comme un couperet : « J'ai le regret de vous annoncer que nous sommes dans l'obligation d'annuler l'événement littéraire parce que nous n'avons pas obtenu le financement nécessaire. » Et cela signé de l'agente au développement professionnel et à la concertation. Ici, je tiens à rapporter le commentaire à peu près unanime des victimes : « Vraiment démotivant ! Aurons-nous l'énergie de croire à une autre tentative de reprise ? » Car il faut mentionner que cette fois devait être la bonne, une première ayant aussi lamentablement échoué. Je témoigne de l'agitation qui a visiblement remué le comité Trans-Québec et spécialement le directeur général **Francis Farley-Chevrier**, qui a dûment enregistré la mésaventure et promis d'intervenir. En tout cas, comme concluait Jean-François Caron dans *L'Unique* de juin, « c'est un exemple parfait de la fragilité des initiatives ponctuelles qui dépendent du bon vouloir des bailleurs de fonds. » Surtout, ne pas se gêner de taper sur le même clou.

Un haïku dans la pierre

La haïkiste **Diane Descôteaux**, maintenant connue internationalement, a récemment été honorée que son haïku ait été gravé dans une pierre Bluestone d'une hauteur d'environ un mètre placée à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Trois autres sur papier : un recueil de haïkus coécrit avec un Camerounais, **Gervais de Collins Noumsi Bouopda**, *La luciole attend la nuit pour briller* ; un autre, bilingue, *À deux pas de là – Two doors down* ; et pour bientôt un 11^e, *Sous l'influence...*

Mélikah Abdelmoumen

UN PEUPLE FANTÔME



Photos : © Christian Desmeules

Mélikah Abdelmoumen, un pied à Montréal, l'autre à Lyon, découvre par hasard la terrible condition des Roms en France, ce peuple fantôme sans racines, au cœur d'un continent où l'identité passe souvent par l'identification au lieu géographique. Récit d'un conte moderne où l'écrivaine devient dépositaire de l'espoir de toute une communauté.

Propos recueillis par Maya Ombasic

Mélikah, vous êtes une écrivaine de la marginalité, de l'altérité et des vérités étouffées, pour qui la frontière entre fiction et réalité est souvent très mince. Votre vie entre deux villes vous a lancée sur une nouvelle écriture du moi. Et alors que vous pensiez cerner les balises de votre nouvelle identité, un nouveau combat, inattendu et inespéré, celui des Roms en France, est devenu votre propre bataille. Comment et pourquoi tout ça a commencé ?

Mélikah Abdelmoumen : C'était en décembre 2012. Mon amie Anaïs était membre d'une association et ma famille et moi lui donnions souvent des vêtements que nous ne portions plus. Un jour, j'ai voulu en savoir plus sur ceux à qui ces vêtements allaient... Et j'ai découvert les Roms, mes voisins, mes concitoyens, qui vivaient dans des conditions inadmissibles, juste à côté de chez moi.

Ç'a été un tel choc que j'ai décidé d'une part d'agir, et d'autre part de témoigner. Grâce à Anaïs, j'ai appris à connaître les gens qu'elle aidait, et à les soutenir moi aussi dans leur quotidien, leurs démarches administratives, l'inscription de leurs enfants à l'école. Au fil des mois, je suis devenue une habituée des bidonvilles et des squats. Et le blogue est passé de quelques lecteurs à plus de 30 000 clics. Ce duo « écriture-action » m'est devenu indispensable. Il fait désormais partie de mon identité.

Ce duo « écriture-action » ancre ses racines dans un blogue, donc dans un monde virtuel auquel ceux que vous aidez n'ont pas forcément accès. Pourriez-vous nous dire comment cette nouvelle écriture tournée vers l'action réussit concrètement à faire entendre les sans-voix, mais aussi à redéfinir les responsabilités de l'écrivain ?

M.A. : J'en rêve : qu'un jour tout cela puisse être traduit, qu'ils puissent le lire ! Je suis spécialiste des « écritures du moi », donc je sais qu'ils y verraient sans doute une « version d'eux » tributaire de mon regard, et du travail de l'écriture. Un portrait « romancé ». J'espère qu'au-delà de ces décalages inévitables, ils sentiraient l'amour et le profond respect que je leur porte.

Au début c'était par instinct que j'écrivais sur eux, mais aujourd'hui c'est devenu une évidence : j'ai un métier qui peut être mis à

leur service, donc je le fais. Point. Sur le blogue, d'abord, pour tenter de faire voir ce que je vois, et qui ne ressemble pas à l'image renvoyée par les médias, les détracteurs, les haineux... et enfin dans un livre en cours d'écriture, en collaboration avec **Christian Desmeules** (qui fait des photos sublimes) – le but étant de leur reverser mes droits d'auteur.

Avec le recul, je peux dire que c'est au « je » du blogue ou du récit, celui de la fille « privilégiée » qui a décidé de s'engager auprès des Roms, que doit s'identifier le lecteur. Que c'est *mon* regard sur eux que je dois le convaincre d'endosser, et que c'est ainsi que je parviendrai à lui faire voir vraiment ces citoyens tantôt invisibles, tantôt pointés du doigt, comme des parias.

Votre désir de parler de l'autre, de le sortir de la marginalité et de lui donner une voix, vous a-t-il lancée sur l'idée de créer une nouvelle revue de création littéraire internationale dans laquelle le Québec joue le rôle principal ?

M.A. : C'est une idée de l'équipe de VLB Éditeur, après une conversation avec **Dany Laferrière**, qui appelait de ses vœux une revue francophone de création littéraire réunissant des plumes de partout. **Martin Balthazar** a pris Laferrière au mot : il a créé cette revue, qui sera donc produite au Québec, mais distribuée dans divers pays francophones. Pour chaque numéro, des auteurs seront invités à écrire autour d'un thème, et le tout sera illustré par deux artistes invités. L'équipe de chez VLB savait que je m'impliquais dans la promotion d'une conception « dé-centralisée » et « dé-géographisée » de la littérature francophone – car le premier pays d'un écrivain n'est-il pas plutôt sa langue et son premier continent, son époque ? Me voilà donc devenue l'heureuse rédactrice en chef du *Pigeon* ! **Nicolas Ancion, Patrice Lessard, Claire Legendre, Eric Plamondon, Mylène Bouchard, Iman Bassalah, Ryad Assani-Razaki, Roger Des Roches** et **Mathieu Picard** ont participé à ce premier numéro, qui s'ouvre sur un entretien passionnant avec Dany Laferrière.

« Je dois vous avouer un petit secret : la peur est mon moteur de création. J'ai constamment peur de la page blanche, peur de l'échec, peur de ne pas être à la hauteur, peur d'écrire les livres que personne ne va aimer. »



Erik Vlamincq

DE LA FICTION À LA RÉALITÉ

Erik Vlamincq, écrivain flamand actuellement en résidence à Montréal, a longtemps été président de l'Union des Écrivains de Flandre. Durant ses sept années de présidence, il est parvenu à une entente substantielle avec les éditeurs. Comme quoi, quand la patience, mais surtout l'endurance, est au rendez-vous, l'impossible devient possible.

Propos recueillis par Maya Ombasic

Monsieur Vlamincq, votre œuvre est parsemée de personnages qui se situent presque toujours dans un espace entre-deux, qu'il soit géographique, politique ou linguistique, avec pour toile de fond l'interrogation identitaire. Pourquoi cet intérêt et en quoi la résidence à Montréal renforce votre désir d'aller au fond de ces questions ?

Erik Vlamincq : Il y a une vingtaine d'années, j'ai écrit un roman (*Wolven huilen*) dans lequel mon personnage principal part au Canada à la recherche d'un demi-oncle qui aurait fui un passé problématique relié à la défense d'une certaine idéologie. J'ai été alors frappé par ce pays qui, à bien des

égards, ressemblait beaucoup à la Belgique, dans la mesure où il était question de deux langues, deux identités, deux cultures et deux visions du monde. Je voulais y revenir pour écrire. Le personnage principal du roman que j'écris en ce moment a des origines québécoises, ce qui le pousse à revenir à Montréal, afin de mieux comprendre cette partie de son identité. Mais cette interrogation identitaire qui semble être le thème majeur de mon œuvre n'est qu'un prétexte pour dire que l'identité n'est qu'une illusion, une étiquette rassurante dans le monde dans lequel on vit. Or, le Temps, le grand maître de tout, nous démontre que nous sommes faits des identités multiples et malléables. C'est le contexte temporel qui détermine l'identité. Je vais vous donner un exemple : lorsque je m'emporte pour la course cycliste, je suis belge et non pas flamand. En Amérique du Nord, je suis plutôt européen...

Comment se décline votre processus de création ?

E.V. : Je me prends littéralement pour mon personnage. En ce moment, je suis ce Québécois qui passe sa vie à fouiller dans les archives, fait des recherches, parle aux gens... Heureusement que la résidence est de courte durée, car j'ai peur de devenir schizophrène (rires). Ensuite, lorsque je rentre dans cette zone de création où je me force à écrire plusieurs heures par jour, plus rien n'existe à part l'écriture. Je dois constamment veiller à maintenir l'équilibre entre le monde intérieur où mes personnages vivent une vie indépendante et le monde extérieur. Je dois dire que le théâtre (j'écris aussi pour le théâtre) me permet de sortir périodiquement de cette zone solitaire et de composer avec une autre chimie, celle de la troupe. Mon travail comme président du VAV (Union des Écrivains de Flandre) a lui aussi été un excellent antidote à la solitude.

Pourriez-vous nous parler de ce mandat et de l'entente exceptionnelle que vous avez réussi à faire signer aux éditeurs ?

E.V. : Je dois vous avouer un petit secret : la peur est mon moteur de création. J'ai constamment peur de la page blanche, peur de l'échec, peur de ne pas être à la hauteur, peur d'écrire les livres que personne ne va aimer. Cette peur me pousse à me prouver le contraire et à me dire que le meilleur antidote à la peur c'est précisément l'action et l'endurance. Inutile de vous dire que j'avais peur de ne pas réussir avec les éditeurs, mais j'ai tenu tête. Ainsi, au bout d'environ quatre ans de négociations, nous sommes parvenus à un nouveau contrat modèle qui favorise davantage les auteurs. Maintenant, l'auteur touche 10 % pour les mille premiers livres vendus et le pourcentage augmente par bloc de mille. Si par exemple, vous vendez cinq mille copies, vous touchez 15 % et ainsi de suite. L'autre côté positif du nouveau contrat : l'éditeur est dans l'obligation de rendre le livre disponible, peu importe sa date de parution, faute de quoi le contrat est automatiquement annulé. Évidemment, le combat n'est pas entièrement gagné. Il y a tant d'autres choses à faire. Mais je vois que l'UNEO fait aussi des choses extraordinaires. D'où l'importance de bien préserver une telle institution.

Publication numérique et redevances



Illustration : © France Tardif

On le sait, l'industrie du livre connaît de grands changements, au Québec comme partout ailleurs. Les habitudes de consommation des lecteurs changent également, et particulièrement au profit du livre sur support numérique.

Ève Boissonnault

L'année 2013 aura été décisive dans l'avènement de cette nouvelle réalité alors que 30 % des ventes totales des livres québécois étaient sous format numérique. Et la prochaine génération de lecteurs semble déjà avoir emboîté le pas à la lecture sur tablette électronique. Une étude américaine menée par le groupe PlayCollective conclut que le deux tiers des enfants américains lisent aujourd'hui des livres sur support électronique. En 2014, les auteurs ne peuvent plus vivre dans le modèle ancien du livre. Dans le monde de l'édition 2.0, le numérique est devenu une source incontournable de revenus pour les créateurs.

Énumération de quelques repères pour bien négocier vos droits d'auteurs à l'ère du numérique

- La clause relative à la publication de l'œuvre en format numérique fait partie du grand contrat d'édition. Il ne s'agit donc pas d'un contrat rédigé à part, mais constitue plutôt un volet. Voilà donc une autre bonne raison pour lire chaque ligne de votre contrat d'édition, surtout si l'éditeur vous propose un contrat type dans lequel les clauses proposées n'ont pas été négociées de vive voix auparavant.
- Contrairement au livre imprimé, dont le nombre d'exemplaires mis en circulation est prédéterminé et sujet à des retours, la vente du livre numérique est illimitée dans le temps et en nombre, mais dépend, comme c'est toujours le cas, du réseau de distribution de l'éditeur. Demandez à l'éditeur sur quels sites Web il compte vendre votre œuvre. Et surtout, à quel prix !
- Pour les redevances, assurez-vous de négocier un pourcentage plus élevé que celui que vous obtenez pour la vente de copies papier puisque le prix de vente en ligne est habituellement plus bas. « Demander au minimum une redevance qui égalera la redevance par exemplaire vendu en format papier, » explique M^e Véronique Roy. Si votre livre se vend à 25 \$ en librairie et que vous touchez des redevances de 10 %, vous devez demander des redevances de 17 % sur votre livre numérique vendu à un prix de 15 \$ afin d'obtenir le même montant d'argent. Un simple calcul mathématique peut faire toute la différence sur la somme que vous toucherez en fin d'année.
- Il est aussi important de bien comprendre la stratégie de mise en marché que compte utiliser l'éditeur en ce qui a trait à votre œuvre. « Pour faire mousser les ventes, les éditeurs veulent souvent donner en promotion des livres numériques à l'achat d'un autre. Il faut être vigilant et ne pas accepter une telle stratégie. Assurez-vous que votre entente avec l'éditeur ne permet pas une telle promotion, » renchérit M^e Roy.
- Si l'éditeur demande un avenant à votre contrat d'édition afin d'obtenir les droits de publication numérique au sujet d'une œuvre pour laquelle vous n'avez pas encore cédé vos droits numériques, par exemple si le contrat a été signé il y a quelques années, n'acceptez pas sur-le-champ. Et surtout, n'acceptez pas un taux plancher pour les redevances. C'est un bon moment de consulter l'équipe de l'UNEQ qui pourra vous guider dans votre démarche... et de sortir votre calculatrice.

Pour mieux lire entre les lignes de votre contrat d'édition, prenez rendez-vous avec M^e Véronique Roy par l'entremise de l'UNEQ, qui offre à ses membres une heure de consultation juridique sans frais par 12 mois.

Martin Winckler

DIGNE DESCENDANT DU DOCTEUR FERRON



Photo : © Rita-Andèle Beaulieu

Bertrand Laverdure nous fait découvrir le lieu d'écriture de Martin Winckler, un médecin humaniste, doublé d'un écrivain talentueux, amoureux du Québec.

Bertrand Laverdure

Porte de bois naturel non verni et poignée en fer ouvragé en forme de S.

Je sonne.

Grand escalier avec tapis gris impeccable, sans doute neuf, qui aboutit à un vestibule dans lequel mon regard se bute à une bibliothèque pleine de livres et de BD, sans plus aucun espace entre eux.

J'entre chez **Marc Zaffran**, mieux connu sous son pseudonyme de Martin Winckler.

Le grand romancier, auteur des remarquables *La maladie de Sachs*, *Le cœur des femmes*, *En souvenir d'André* et *Les trois médecins*, tous disponibles en Folio Gallimard, nous accueille, Rita la photographe et moi, avec une simplicité paysanne, si douce qu'elle en est presque désarmante.

Derrière ce mur-bibliothèque se trouve son lieu de travail. Nous y accédons rapidement. L'esprit de cet homme est clair et semble serein, mais son environnement de travail est encombré, il y a un sympathique fouillis sur sa table de travail et son ordinateur est ouvert sur une page Word où quelques phrases de son prochain roman, *Abraham et fils* (sortie prévue en 2015 chez POL) éclairent faiblement la pièce sombre.

L'écrivain français prolifique, pour dire peu, il en est à plus de quarante titres publiés depuis son tout premier roman,

..... suite en page 12

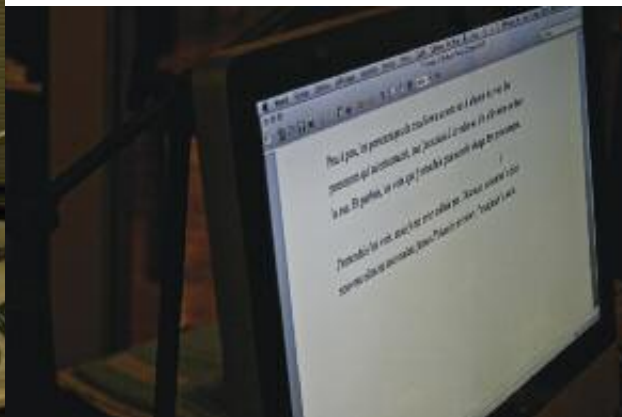


La vacation, (sorti en 1989 et réédité l'an dernier en poche chez Folio), a déménagé au Québec en février 2009. Il venait ici enseigner l'éthique médicale au CREUM (Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal), mais il est resté pour enseigner la création littéraire à McGill et à l'UdeM, donner des ateliers d'écriture à l'Université d'Ottawa, offrir son expertise dans le cadre du programme de parrainage à l'UNEQ (Richard Dallaire, *Les peaux cassées* chez Alto) ou faire des chroniques radio à Radio-Canada.

Possédant cette espèce de générosité silencieuse, quoique critique et pénétrante, mêlée à une humilité réelle, qui habite parfois les grands talentueux mélancoliques au regard d'enfant, Zaffran me fait penser à un second Ferron, à un humaniste rêveur d'une espèce exceptionnelle. Son icône Gmail est un drapeau du Québec, littéralement. Il me confie qu'il surveille, d'ailleurs, les piles de livres sous les écrireaux « écrivains français » et « écrivains québécois », chez Olivieri. Il a hâte que les libraires commencent à disposer ses titres dans la seconde pile.

Sa première adhésion à l'UNEQ remonte à 2010. Depuis qu'il habite au Québec, à Montréal, il a écrit et publié cinq livres, soit les romans *Le cœur des femmes*, *En souvenir d'André* et les essais *Dr House, l'esprit du shaman*, chez Boréal, *Petit éloge des séries télé*, en Folio collection 2 euros et son tout dernier livre, *Le patient et le médecin*, qui vient tout juste de sortir aux Presses de l'Université de Montréal.

À quelques reprises, cet homme aux mille talents m'a témoigné son désir de faire de la radio, de revenir à la radio. Je le lui souhaite.





Au-delà de l'escalier

Après nous avoir parlé des différences entre l'écriture pour les jeunes ou pour les adultes ainsi que de l'importance de s'impliquer dans la mesure de ses moyens, la saguenéenne Marjolaine Bouchard se tourne vers une auteure jeunesse, Isabelle Larouche, qu'elle interroge à son tour pour assouvir sa curiosité.

Marjolaine Bouchard : Après avoir enseigné pendant dix-sept ans, tu as décidé de laisser ta carrière pour te consacrer entièrement à l'écriture pour la jeunesse et tout ce qui gravite autour, malgré les risques, la perte des avantages sociaux et des deux tiers de tes revenus. Qu'est-ce qui a motivé ce choix? As-tu éprouvé quelque regret?

Isabelle Larouche : Je suis tombée dans l'enseignement un peu par hasard. Je me destinais plutôt à la médecine, un peu pour faire plaisir à mes parents... Mais alors que je m'apprêtais à rejoindre la faculté à Sherbrooke, un revirement de situation (il y en a eu plusieurs dans ma vie) m'a obligé à rester à Chicoutimi. Parmi les programmes offerts, j'ai opté pour celui qui m'amènerait à travailler avec les enfants en difficulté, sans savoir où cela me mènerait... J'étais jeune et ouverte à toutes les possibilités... en autant que mes rêves restent intacts!

C'est alors qu'une longue et belle rivière m'a emportée jusqu'au pays des Inuits, terres glacées dont je rêvais depuis mon enfance. Puis je suis allée vivre chez nos voisins, en Ontario, où j'ai constaté combien il était important de préserver la langue française. Une langue que j'ai aussi échangée pendant six ans contre des perles en Kanienkehaka, alors que j'enseignais à Kanehsatake, communauté Mohawk près de Oka. Après cette autre expérience enrichissante, je suis allée rejoindre les rangs d'une école privée fort prisée à Westmount... Un contraste tout aussi inspirant! Mais la vie me réservait d'autres revirements... Et mes rêves, que je trimballais dans ma poche au cours de toutes ces années commencèrent à vouloir prendre enfin leur place. Comme j'écrivais tout au long de mes voyages auprès de ces enfants merveilleux... la porte ne demandait qu'à s'ouvrir.

Quand j'ai quitté l'enseignement pour me consacrer entièrement à l'écriture, je savais que cela impliquait une forte dose d'incertitude. Mais je me sentais riche de toutes mes expériences précédentes. Et je savais que la suite allait être tout aussi belle... Je fais confiance à la vie, à cette belle rivière sur laquelle je navigue depuis ma naissance et qui m'apporte tant de belles surprises encore. Je ne cultive pas le regret, parce que c'est de la mauvaise herbe qui envahit l'existence. Je prends plutôt soin de mes rêves parce qu'ils sont ce que j'ai de plus précieux...

Plusieurs de tes romans pour la jeunesse présentent des contenus inspirés par tes expériences personnelles, vécues par tes proches ou par tes chats (*Les fées à l'école, Mystère au Piékouakami, Je hais les lunettes, Shawinigan et Shipshaw...*). Les menus détails qui y sont relatés rendent les récits très réalistes. Par contre, très souvent, le lecteur glisse dans une dimension imaginaire et côtoie des personnages de contes, de légendes amérindiennes et d'anciennes mythologies. Arrives-tu encore à laisser entrer la féerie et la magie dans ta propre vie?

I. L. : N'avez-vous pas remarqué que la magie fait partie de notre vie? Il suffit d'avoir été amoureux une seule fois pour redécouvrir la merveilleuse symphonie des oiseaux. Il suffit d'avoir été enfant pour se souvenir combien les châteaux de sable sont habités de princes et de princesses. Il suffit d'ouvrir ses yeux à l'invisible pour constater que la magie est toujours à notre portée. Même dans les moments moins jolis.

C'est un secret que j'ai conservé depuis mon enfance, alors que je passais mes étés, seule avec mes parents sur

..... suite en page 14

le littoral féérique du lac Saint-Jean. Cette magie a meublé ma solitude, mes angoisses, mes peurs, mes interrogations, mes maladresses et mes désirs. La magie n'a de sens que si elle est intégrée à la vie quotidienne. Les élèves que j'ai croisés sur mes chemins le savaient trop bien... et je me suis bien amusée à me balader avec eux, entre le rêve et la réalité! Et c'est justement cette richesse de l'enfance qui m'intéresse. Cette croyance indéfectible que tout est possible. Qu'il existe un autre univers caché derrière la réalité. Que d'autres histoires fascinantes peuvent prendre racine dans la simplicité de votre quotidien!

Mes parents, artistes, historiens et archéologues me l'ont bien fait sentir alors que je faisais mes premiers pas sur ces terres empruntées aux Amérindiens. Qu'on pouvait guérir avec cette fleur, qu'on pouvait faire du pain avec cette racine de quenouille. Les premières nations que j'ai côtoyées connaissaient aussi le secret des songes, qu'ils soient prémonitoires ou indicatifs d'une réalité à mieux comprendre. Car la magie fait cela aussi, aider à mieux saisir l'essence de la vie.

Ainsi, je raconte des histoires vraies, puisées à même ma vie... et bien sûr, saupoudrées de toute cette magie qui fait partie de mon quotidien.

Que tu écrives pour les 6-9 ans ou les 9-12 ans, tes textes sont écrits dans une langue juste et riche alors que d'autres auteurs pour la jeunesse choisiront d'utiliser une langue se rapprochant davantage de l'oralité et du vocabulaire utilisé par leurs lecteurs. Qu'est-ce qui justifie ton style?

I. L.: J'aime la langue française, sa richesse, ses couleurs et ses mots qui débordent de sens. J'aime aussi jouer avec elle, d'un calembour à une rime, d'un détour à une habile acrobatie, d'une contorsion jusqu'à un bel envol poétique. Quand on écrit, on s'amuse à jouer à l'équilibriste, ou au

contorsionniste, tout en jonglant avec les idées sur le mince fil de notre récit. Jamais la langue ne nous laisse tomber, et jamais elle ne cesse de nous étonner!

Quand je m'adresse à un groupe de lecteurs en particulier, je sais pertinemment que la langue doit s'adapter. Un peu comme à l'oral, on n'explique pas les choses de la même manière à un enfant de cinq ans qu'à un autre de treize ans. Mais je choisis de rester dans la langue littéraire parce que celle-ci est plus versatile. Elle offre une plus grande souplesse, une meilleure précision, une capacité d'adaptation et surtout, une intemporalité qui survit aux générations qui se succèdent beaucoup trop rapidement...

J'avais une question plus précise : qu'y avait-il au-delà de l'escalier qui ne mène nulle part. Dans le roman *Les fées à l'école*, cette ficelle reste sans réponse. Est-ce la métaphore de ton espace imaginaire?

I. L.: Ah! La curiosité! N'est-ce pas un véhicule puissant? Que trouve-t-on derrière ce fameux escalier qui ne mène nulle part? Hein? Et non, il ne s'agit pas d'une maille perdue dans mon récit... En fait, c'est tout à fait volontaire que je n'aie pas donné de réponse à cette question. Mes élèves se sont aussi bien amusés à tenter de deviner ce qui se cachait derrière ce mur qui se plante là, tout bêtement, au bout de cet escalier en colimaçon. Je voulais que les lecteurs en fassent autant... La métaphore de mon espace imaginaire? Peut-être bien...

Au fait, je pourrais bien te dire ce qui se cachait au bout de cet escalier qui ne mène nulle part. La réponse exacte existe, mais as-tu vraiment envie de la savoir?

Maison à louer, novembre à décembre 2014, rang de la Canelle à Saint-Pacôme, à proximité du Saint-Laurent. 500 \$ par mois, tout inclus. Espace non-fumeur et animaux non admis. Ursula Klump et Caroll Labrecque : 418 856-2637, uklumpp@hotmail.com, labrecqueca@hotmail.com.

Maison à louer au bord de la mer. Accès direct à la plage. Péninsule acadienne, Nouveau-Brunswick. Très tranquille. Idéal pour écrire. Photos sur demande. Au mois ou à la semaine. Josée Dupuis : 514 231-9080.

Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, peut réviser vos textes à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, raymondgparadis@gmail.com.

Évaluation de manuscrits, révision de textes, parrainage d'auteur. Carole Massé et Jean-Yves Soucy : 514 259-5721, www.auteurconseil.com.

Ateliers-formations sur la nouvelle orthographe du français. Comme écrivain et écrivaine, apprenez à faire des choix orthographiques éclairés et modernes. 514 343-2020, nouvelle.orthographe@videotron.com, www.nouvelleorthographe.info.

La Plume rousse : service d'animation scolaire, de révision, de rédaction, cours de français et d'informatique. Danielle Malenfant, membre UNEQ et AEQJ : 450 263-8721, daniellemalenfant@yahoo.com.

Une aubaine à demi-prix : *Encyclopædia Universalis* en 20 tomes, et *Le Grand Robert de la langue française* en 6 tomes. Madeleine O. Michalska : 450 465-9745.

Le Pigeon décoiffé offre un service professionnel de consultation et de *coaching* d'écriture qui consiste en un travail d'accompagnement des auteurs dans la planification et l'élaboration de leur manuscrit en vue d'une publication professionnelle. Nadia Gosselin, membre UNEQ : www.lepigeondecoiffe.com.

Révision stylistique. Les éditeurs sont sensibles à la qualité de la langue. On refuse parfois des textes valables parce que le style présente des faiblesses. Alain Gagnon, membre UNEQ : motpourdire28@videotron.com 418 698-0636

Services abordables de mise en page en différents formats numériques et solutions pour la mise en ligne. Aussi offert : infographie pour couverture et autres. *editionsduparc.wordpress.com*.

Services conseils aux auteurs : évaluation et négociation d'un contrat d'édition, représentation auprès d'éditeurs et édition électronique. Dominique Girard, membre UNEQ, B.A.A., microprogramme de 2^e cycle en édition, Université de Sherbrooke. *info@agencelitterairetraitdunion.com* 514 234-2002 *www.agencelitterairetraitdunion.com*.

Une coop d'écrivains verra le jour

Voilà une ambitieuse idée : aménager une coopérative pour écrivains qui permettrait de soutenir les créateurs et de contrer leur isolement... Sensible à l'initiative, l'UNEQ suit de près son développement. Entrevue avec Pierre Samson, l'un des initiateurs du projet.

Propos recueillis par Bertrand Laverdure

D'où vous est venu ce projet de coop d'écrivains?
Pierre Samson : Comme bien des projets dans une vie, celui de la coop est né d'un besoin personnel, lié par la force des choses, à une prise de position politique. Après

seize ans dans une coop, j'ai décidé de la quitter après ma décision de passer quelques années à l'étranger : je ne pouvais pas, en toute conscience, occuper un logement dans une coopérative si j'étais dans l'impossibilité de... coopérer à sa gestion.

Le combustible politique est belge, j'imagine : l'union fait la force. Je tenais à lutter contre l'isolement de l'écrivain, contre son appauvrissement s'il se consacre à son travail. De plus, je trouvais important de regrouper les organismes et les professionnels qui se portent à la défense de la littérature et qui participent à son enrichissement. Je veux résister à la spéculation foncière qui déferle sauvagement sur Montréal. C'est **Dominique Robert** qui m'a sensibilisé à la chose. C'en est rendu que des gens fortunés achètent des logements à la pochetée sans y mettre les pieds, juste contents de s'asseoir sur leur mine d'or et de béton. La mise sur pied de coopératives est une solution au problème qui risque, littéralement, de désâmer la ville.

Finalement, la ministre chargée de nous protéger nous a encouragés à nous battre. Or, je ne me bats pas : je lutte. J'imagine que nous pouvons compter sur elle.

Si je suis un écrivain qui désire m'engager à aider le groupe qui pilote ce projet, que puis-je faire? Et si je souhaite réserver un logement dans cette future coop, est-il déjà temps d'annoncer mes intentions et à qui dois-je m'adresser pour réserver ma place?
P. S. : Pour le moment, il n'y a pas grand-chose à faire pour celle ou pour celui qui veut s'impliquer : nous sommes une douzaine de membres fondateurs qui n'avons encore aucune idée du nombre d'unités qui verront le jour. En fait, ils peuvent faire beaucoup, mais je me sentrais injuste de solliciter leur aide sans pouvoir leur promettre un logement au bout de la ligne.

La meilleure chose à faire, pour l'heure, c'est de réfléchir, une habitude qui a du plomb dans l'aile avec la rage d'instantanéité propre à notre époque. Est-ce que je veux m'impliquer dans un tel projet, y consacrer des heures de travail avant et après la réalisation du projet? Voilà des questions à se poser. Vivre dans une coop, ce n'est pas seulement occuper un logement à bon prix. C'est mettre la main à la pâte bénévolement : gestion, aménagement, comité de bon voisinage et encore d'autres fonctions.

D'ici quelques semaines, nous serons peut-être fixés sur un lieu possible et la taille du projet. Les écrivains littéraires – j'inclus les membres du CEAD – et leurs alliés seront les premières personnes à être mises au courant. Nous devons mettre sur pied une plateforme pour recueillir les candidatures. Toutefois, les gens du milieu s'entendent pour dire que le chiffre minimal, désormais, pour fonder une coop

Illustration : © France Tardif



..... suite en page 16

Une coop d'écrivains...

.....
suite de la page 15

tourne autour de soixante unités. Donc, vous pouvez nous signifier votre intérêt, mais nous ne pouvons pas accepter les membres au fur et à mesure. Donnez-nous quelques semaines pour nous organiser.

Pouvez-vous me décrire l'emplacement rêvé pour un tel bâtiment? Qui cherche l'endroit où pourra se construire cette coop et peut-on également implanter un tel projet immobilier dans un bâtiment patrimonial, vieille église, vieille usine, etc.?

P. S. : L'emplacement idéal ? Ce serait la Bibliothèque Saint-Sulpice. Or, c'est impossible pour toute une gamme de raisons trop nombreuses pour les énumérer. À moins qu'un ministère quelconque nous offre une pelletée d'argent, il faut faire une croix là-dessus.

La recherche d'un site est entre les mains d'un GRT (un groupe de ressources techniques), CDH, qui a piloté la fondation d'au moins trois projets à vocation artistique (Lézarts, Cercle carré et Radar). Les secteurs privilégiés gravitent autour de BAnQ, du Plateau et peuvent aller jusqu'à Hochelaga et Saint-Henri. Parmi les critères : une station de métro, un quartier avec une histoire.

Selon CDH, les édifices patrimoniaux se font rares. Si nous sommes chanceux, nous pourrions mettre la main sur une église ou un couvent, en totalité ou en partie. La tendance semble être du côté des terrains vacants.

Quelles sont les étapes à suivre pour que ce projet se concrétise? Avec quels organismes faites-vous affaire? Combien de temps prendra le processus à partir de maintenant jusqu'à l'installation des premiers locataires dans la bâtisse complétée ou rénovée?

P. S. : Disons que la création d'une coop va de A à Z. Je dirais que nous en sommes rendus à la lettre D : assez de membres fondateurs pour avoir l'air sérieux, des associations qui ont été mises au parfum (UNEQ, ANEL, ALQ, CEAD), un GRT qui cherche déjà les terrains à notre disposition. Ils sont rares. Si CDH ne peut satisfaire à notre demande, nous nous adresserons à un compétiteur, mais ils semblent très compétents. Je suis fidèle, mais au projet avant tout.

Ensuite, ça va chauffer. Moi, je suis ambitieux. Je veux l'appui des écrivains, oui, mais aussi des personnalités culturelles et politiques : les maires, les députés, les notables. Il va falloir batailler avec les différents niveaux de gouvernement qui, parfois, ont tendance à ralentir le processus pour

rien. Nous devons aller à la chasse aux subventions et aux commandites, une facette très importante qui assurera la viabilité du projet en tant que coopérative.

Le délai visé tourne autour de trois ans. Mais certaines coops ont pris dix ans à voir le jour. Notre gros point fort : nous sommes des artistes et les artistes ont bonne presse.

Pensez-vous intégrer des bureaux d'organismes dans le projet? De plus, comment allez-vous répartir les diverses tailles des logements? Combien de 3½, de 4½, de 6½ et de 1½ seront ainsi envisagés? Quelle est votre philosophie d'hébergement?

P. S. : Pour le moment, nous prévoyons d'héberger également des bureaux loués à des organismes liés à la littérature. Je ne les énumère pas. Il faudra tâter le terrain : désirent-ils vraiment se joindre à nous? Sous quelles conditions? Quels sont leurs besoins? Des espaces accueillant les services communautaires pourraient être disponibles, telle la lutte à l'analphabétisme. Une salle polyvalente est souhaitée, pour les répétitions et les lectures. Des résidences pour écrivains en visite devraient figurer sur la liste. Un café serait le bienvenu, ainsi que des bureaux à louer pour les écrivains qui veulent un endroit tranquille où écrire. Pourquoi pas un petit gym ? Bref, tout dépend du site et des sacrifices que nous sommes prêts et prêtes à faire. Et les bonnes surprises qui peuvent nous attendre. Moi, je n'ai pas peur d'un gros projet, mais je ne suis pas seul dans le bateau.

Nous avons fixé le nombre de logements à 60, ventilés, grosso modo, ainsi : 6 studios, 18 x 3½, 24 x 4½, 7 x 5½, 5 x 6½. Les studios devront être assez spacieux, comme le reste, et je pousse pour avoir des plafonds plus hauts que la moyenne : nous passons de longues heures entre quatre murs, nous avons besoin d'air.

La philosophie est assez simple : un complexe multi-générationnel qui regroupe avant tout les gens de lettres, qui répondent aux critères du CALQ, et leurs alliés (libraires, correcteurs, bibliothécaires, traducteurs, etc.). Plus le complexe sera important, plus grandes ouvrirons-nous les portes.

